

Flash Infos

Spécial COVID 19



Nous n'avons pas été en mesure de réaliser la revue complète habituelle qui sera proposée dès que les élus pourront à nouveau travailler normalement. Cependant, la communication aux habitants doit continuer et nous vous proposons des informations utiles.

Fonctionnement des services municipaux

Suite aux mesures annoncées par le Président de la République et afin de freiner la propagation du virus, un plan de continuité de l'activité a été mis en place depuis le 17 mars au niveau administratif et technique afin de prioriser les actions, tout en protégeant du virus les agents et la population. C'est pourquoi, les services municipaux sont fermés au public. Cependant, une permanence téléphonique est assurée **du lundi au vendredi midi au 05 45 20 62 42**. En cas d'urgence, vous pouvez joindre M. le Maire au 06 76 09 30 96.

Réouverture partielle de l'Agence Postale Communale



L'Agence Postale Communale est ouverte **du lundi au vendredi de 9h à 12h** pour assurer uniquement les opérations suivantes :

1 Retraits d'argent uniquement pour les clients la Banque Postale

Depuis le 7 avril, les clients la Banque Postale peuvent de nouveau effectuer des opérations de retrait d'espèces (maximum 350 € par semaine). Par contre, seuls les titulaires du compte sont autorisés à effectuer ces opérations de retraits sur CCP ou compte épargne.

2 Achat de carnets de timbres uniquement par carte bancaire

Les clients peuvent uniquement acheter des carnets de timbres prioritaires ou verts par carte bancaire (pas de paiement en espèces ni de chèque).

Création d'une page Facebook Mairie



La commune de Tourriers vient de créer une page Facebook pour être au plus près des habitants, notamment en cette période de confinement lié à l'épidémie de coronavirus. Facebook <https://www.facebook.com/MairieTourriers16/>



La mairie s'organise pour venir en aide aux personnes âgées ou sensibles de la commune. Le registre des personnes fragiles et isolées a été mis à jour. De plus, Chaque semaine les élus se sont organisés pour prendre des nouvelles de chacun. En cas de besoin, vous pouvez contacter M. le Maire au 06 76 09 30 96 pour l'organisation des courses ou besoin essentiel.

Les manifestations sur la commune sont annulées ou reportées



Suite aux mesures prises pour éviter la propagation du coronavirus, les manifestations qui devaient se dérouler sur la commune aux mois d'avril, mai, etc... sont annulées ou reportées jusqu'à nouvel ordre de l'Etat. Par contre, la location de salles municipales est suspendue jusqu'au 2 juin (suite aux consignes du gouvernement).

Cérémonie du 8 mai



Par mesure dérogatoire, la cérémonie du 8 mai en l'honneur des combattants de la seconde guerre mondiale se déroulera au monument aux morts à 11 h. Une gerbe sera déposée sur le monument en présence uniquement de portes drapeaux, avec respect strict des gestes barrières.

CALITOM : Réouverture des déchetteries



Les déchetteries de CALITOM vont prochainement rouvrir :

- Le 11 mai 2020 pour les déchets verts uniquement,
- Le 18 mai pour tous les autres déchets

Résultat des élections municipales



Lors des élections municipales du 15 mars tous les sièges ont été pourvus. Le nouveau Conseil Municipal sera composé de Laurent DANEDE, Christelle MEURAILLON, Christine BENOIT, Amandine BOUTENEGRE, Corinne JOUBERT, Sophie BUFFARD, Régis FRANCOIS DIT CHARLEMAGNE, Anthony BEYLOT, Bernadette COMTE, Stéphane VISSAC, Ludovic HAULBERT, Henri ROUHAUD, Frédéric GENTET, David VERGNAUD et Sergine NEBOUT.

[Report de l'installation des nouveaux conseils municipaux](#)

Par contre en raison de l'épidémie du COVID 19, l'élection du Maire et des adjoints n'ont pu avoir lieu à ce jour. Le mandat des conseillers municipaux en exercice avant le scrutin du 15 mars 2020 est donc prolongé jusqu'à nouvel ordre.

Les commerces ouverts sur la commune

[L'épicerie / Presse / Tabac TARDIT](#) ☎ 05 45 38 81 95

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 16h30 à 18h30
- Le dimanche matin de 8h à 12h

[La boulangerie MARTIN](#) ☎ 05 45 90 91 93

Horaires d'ouverture :

- Du mardi au samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h à 19h30
- Le dimanche matin de 6h30 à 13h30
- Fermeture hebdomadaire le lundi

[Réouverture du Bar/Restaurant « Le Tourriers »](#) ☎ 05 45 94 15 39

Horaires d'ouverture à compter du 1er mai :

- Du mercredi au vendredi de 12h à 14h et de 18h à 21h,
- Le samedi et dimanche soir de 18h à 21h.

A compter du 1er mai, les gérants vont mettre en place dans un premier temps un service à emporter : pizzas, burgers, salades, desserts, etc... Le restaurant traditionnel restera fermé ainsi que le bar. **Vous devrez impérativement passer vos commandes à l'avance** (aucune commande ne sera prise sur place) :

- soit par mail sarlsebymas@gmail.com
- soit par téléphone

Le paiement par carte bancaire est à privilégier et particulièrement le sans contact afin d'éviter au maximum les échanges de monnaie (Rappel les chèques ne sont pas acceptés).
<https://www.restaurant-le-tourriers.fr>

Organisation de la commune, actions et approvisionnement pendant le confinement

[Intégration du programme du Conseil Départemental de la Charente pour la fabrication de masques en tissu - « 1 habitant / 1 masque »](#)

Une des clés de la réussite du déconfinement sera le port de masques, pour notre protection et celle des autres. Un effort collectif a déjà été fait et il devra être poursuivi.

Des habitants de la commune fabriquent des masques en tissu, dans le cadre de l'opération organisée par le département. Tous les masques fabriqués seront ensuite collectés pour leur préparation (désinfection, mise sous blister, tri par commune). Ces masques seront distribués aux mairies charentaises via la CDC entre le 7 et le 11 mai. Nos agents procéderont ensuite à la distribution aux habitants uniquement dans les boîtes à lettres. En complément de cette opération, la commune a commandé des masques à usage unique (500) qui seront destinés aux services, aux commerces, ainsi que des masques réutilisables (900 adultes et 200 enfants) qui seront distribués aux habitants.

De plus, deux couturières de la commune (Sophie LETANG et Sergine NEBOUT) ont confectionnés des masques tissus pour les services de la commune, agents et élus, pour qu'ils puissent continuer à agir.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour la fabrication de masques réutilisables en tissu. Vous pouvez en fabriquer et les distribuer autour de vous (de nombreux habitants le font déjà, bravo à eux). Nous mettons à disposition à la commune des patrons pour leur confection (site internet et page Facebook).

Fourniture de matériels pour les gestes barrières



La commune a fourni depuis le début du confinement du gel hydro alcoolique et des gants aux infirmières du secteur et aux commerces en activité. Nous avons commandé et reçu un stock suffisant pour les approvisionner. Une dotation unique de masques réutilisables pour la mise en œuvre du déconfinement sera fournie aux commerces, entreprises et services communaux.

Reprise de l'école

Conformément aux annonces du gouvernement, l'école communale devrait reprendre son activité le 11 mai prochain. Dans un premier temps uniquement avec les CM2, et certainement en groupes maximum de 15 élèves. Ensuite, certainement le 18 mai, les CM1 (attente de précisions de l'inspection académique). Même si nous n'avons pour l'instant peu d'informations sur les conditions de cette reprise, nous la préparons en concertation avec les enseignants, les agents et l'inspection académique. Nous devons organiser l'accueil, la tenue sanitaire et l'entretien des classes et des différents équipements ; la fourniture de masques, de gel hydro alcoolique ; la mise en place des procédures pour le respect des gestes barrières, de la désinfection et de la distanciation ; la mise en service de la cantine et l'organisation du réfectoire, etc. Nous ne savons pas encore si les transports scolaires seront assurés. Dès que nous en saurons plus, une information sera faite aux parents d'élèves. Le centre de loisirs de Vars sera ouvert le 13 mai.

Aide financière aux entreprises et commerces

La communauté de communes Cœur de Charente et la commune réfléchissent à la mise en place d'une aide complémentaire au plan gouvernemental pour soutenir les commerces et entreprises. Un fond commun (200 000 €) va être créé pour procéder à des aides d'urgence, notamment pour les entreprises qui n'ont pas pu entrer dans le cadre de l'aide de l'Etat et de la Région. La commune de Tourriers abondera pour un montant d'environ 3 000 € à ce fond. Les demandes devront être faites sur le site internet de la communauté de commune : www.coeurdecharente.fr



Fonds Charente Renaissance : une procédure en ligne adaptée au dépôt demandes d'aides

Le département de la Charente débloque un fonds exceptionnel d'urgence de 5 millions d'euros pour aider tous ses partenaires à surmonter la crise provoquée par la pandémie. Les demandeurs peuvent d'ores et déjà déposer leurs demandes d'aides sur le portail subventions16 du département



- Si vous avez déjà déposé une demande de subvention sur la plateforme subventions16 et que vous bénéficiez donc d'un compte : <https://bit.ly/charenterennaissance>

- Si vous n'avez jamais déposé de demande de subvention sur la plateforme subventions16 et que vous n'avez donc pas encore de compte : <https://subventions16.lacharente.fr/>

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la commune

Prenez soin de vous, respectez les gestes barrières, inquiétez vous de vos proches et de vos voisins. Signalez nous tout problème ou difficulté.